







PROCEDURE A SUIVRE POUR UNE DEMANDE DE DECLASSEMENT EN CATEGORIE INFERIEURE AUPRES DE LA FLR

A Strassen, le 1^{er} Septembre 2020

Pour constituer votre demande de déclassement en catégorie inférieure (sous classement) auprès de la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) et conformément aux préconisations de la commission médicale fédérale, vous devez produire les documents suivants :

-  Pour les enfants mineurs, une lettre signée des représentants légaux, demandant le déclassement pour raison médicale
-  Une lettre du club confirmant la demande de déclassement
-  Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rugby en catégorie d'âge inférieure, établie par le médecin traitant et précisant la taille et le poids de l'enfant
-  Un courrier explicatif de la pathologie, rédigé par le médecin traitant
-  Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rugby, établie par le médecin spécialiste qui suit l'enfant, le cas échéant
-  Une photocopie de la licence du joueur

L'ensemble des documents est à adresser :

A l'attention de la Commission Médicale de la FLR
A l'adresse suivante : Fédération Luxembourgeoise de Rugby, Maison des Sports, 3 Route d'Arlon L 8009
Luxembourg

A réception de l'ensemble des documents, le dossier sera instruit par un des médecins membre de la Commission Médicale Fédérale. La validation de la décision sera confirmée par le Président de la Commission Médicale de la FLR. A l'exception de certains cas particuliers toute demande de déclassement devra être soumise à l'autorisation du comité directeur de la FLR, après avis de la commission médicale de la FLR.

La Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) rappelle que la démarche de déclassement doit rester une exception.

ATTENTION : un joueur évoluant aux postes de 1^{ère} ligne ne peut faire l'objet d'un déclassement qu'à la condition de ne plus jouer à ces postes dans la classe d'âge inférieure.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes meilleures salutations

Dr Bertrand KIMMEL
Président Commission Médicale FLR

PJ: lettre type de la demande de renseignements médicaux pour Médecin traitant

Commission Médicale
Fédération Luxembourgeoise de Rugby
Maison des Sports COSL, 3 Route d'Arlon
L 8009 Strassen

A l'attention du Médecin traitant et/ou Médecin spécialiste de l'enfant

Objet : Demande de renseignements médicaux du Médecin traitant ou Médecin spécialiste de l'enfant dans le cadre d'une demande de déclassement en catégorie d'âge inférieure (sous classement)

Chère Consœur, Cher Confrère,

Les parents de l'enfant _____ (Nom, Prénom), né(e) _____
Me sollicite pour un déclassement en catégorie d'âge inférieure de sa licence sportive RUGBY pour raison médicale.

Dans un souci de protection de la santé des sportifs, la procédure en vigueur à la Fédération Luxembourgeoise de Rugby, nécessite un certain nombre de documents dont un courrier médical explicatif de la pathologie motivant cette demande.

Pour que la Commission Médicale FLR puisse traiter au mieux le cas particulier de cet enfant, je vous prie de bien vouloir lui adresser sous pli « confidentiel médical », à l'adresse figurant en entête du présent courrier, une synthèse des éléments médicaux de votre patient.

La pratique des activités physiques et sportives dans le cadre d'un club affilié à la FLR, nécessite de la part de la Commission Médicale, une confirmation sur dossier médical de votre certificat de non-contre-indication à jouer au rugby en catégorie inférieure, précisant taille et poids de l'enfant.

Ceci pour favoriser au mieux l'intégration au sein de la grande famille du rugby, des enfants présentant un handicap temporaire ou définitif, tout en s'assurant de l'absence de prise de risque pour lui, ses adversaires et ses coéquipiers.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de mes meilleures salutations sportives

Fais-le _____

Dr Bertrand KIMMEL
Président Commission Médicale FLR